

Expertisa

L'expertise est un rapport technique, un acte médico-légal, destiné à fournir au mandant – dans notre cas, un assureur, un tribunal, un employeur, un particulier – des bases de décision dans un domaine qui n'est pas le sien. Dans le domaine de l'assurance perte gain maladie ou de l'assurance accident et des actions en responsabilité civile, l'expertise permettra au mandant de fixer la nature et le montant des prestations dues. Le rôle de l'expert psychiatre est donc de faire des constatations approfondies, d'établir un diagnostic dans une cohérence d'ensemble, de procéder à une appréciation générale d'une situation souvent complexe afin d'en livrer la structure profonde. Il doit traduire ces données, dans un langage accessible à tous, en notions normatives sur le plan juridique. L'expert occupe une position centrale dans les procédures juridiques ou asséculo-logiques ce qui n'est pas sans générer certaines tensions dans une société critique. L'expert se doit de disposer d'une expérience clinique approfondie, et de connaissances fondamentales dans le domaine asséculo-logique. Bien entendu, il doit présenter toutes les garanties d'impartialité.

Depuis 1999, le Dr Marc Charles Séchaud réalise, sous la raison sociale Expertisa, des mandats d'expertises pour les assurances sociales Assurance Invalidité ; SUVA ; Assurance Militaire. Il traite également les mandats confiés par des assureurs privés dans le cadre de perte de gain maladie (APG) et accident (LAA). Le Dr Marc Charles Séchaud est régulièrement sollicité par le Tribunal Cantonal des Assurances, le Tribunal Civil et dans des cas de conflit du travail par le Tribunal d'Arrondissement de Lausanne. Dans des cas particuliers, il accepte des mandats pour des privés ou pour le compte d'entreprises en tant que médecin-conseil.

Au cours de sa carrière, le Dr Marc Charles Séchaud a effectué plus de 3000 expertises, dont la qualité et la valeur probantes ont été reconnues par le TFA. Il a été nommé depuis 2009 médecin expert consultant à la Clinique Romande de Réadaptation de la SUVA à Sion. Il est aussi expert médical de la SIM (Swiss Insurance Medicine). Il dispose donc d'une expérience unique et largement reconnue dans ce domaine complexe. De part sa fonction, le Dr Marc Charles Séchaud se trouve plongé au cœur du monde du travail. De facto, il s'immisce dans les rouages complexes des conflits professionnels, des difficultés des rapports interpersonnels, ainsi que des dysfonctionnements des entreprises. Il peut saisir les enjeux du monde du travail dans une société en mutation rapide.